



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.10

Numéro de la demande : 2023-3115
Demande : Nouvelle étiquette ou modification de l'étiquette du produit –
Mélanges en cuve
Produit : Bactéricide Kasumin 2L
Numéro d'homologation : 30591
Principe actif (p.a.) : Kasugamycine (sous forme d'hydrate de chlorhydrate), 2 %
Numéro de document de l'ARLA : 3521073

Contexte

Le bactéricide Kasumin 2L (numéro d'homologation 30591; titulaire : UPL AgroSolutions Canada Inc.) est un bactéricide liquide commercial qui contient de la kasugamycine, présente sous forme d'hydrate de chlorhydrate (2 %) comme principe actif.

But de la demande

La présente demande vise à ajouter une recommandation concernant le mélange en cuve à l'étiquette du bactéricide Kasumin 2L. Deux suppléments, l'extrait de plantes aquatiques Ohm et l'extrait de plantes aquatiques Wave, sont proposés comme produits d'association.

Évaluation des caractéristiques chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation des caractéristiques chimiques ni aucune évaluation sanitaire ou environnementale n'était requise, étant donné qu'aucune modification n'a été apportée aux propriétés chimiques, à la formulation ou au profil d'emploi du produit.

Évaluation de la valeur

Une justification, fondée sur la capacité des cultures traitées de mieux résister aux stress biotiques, combinée aux homologations antérieures, a été acceptée à l'appui de la valeur des recommandations particulières sur les mélanges en cuve avec les deux suppléments.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation de la demande en question, et juge que les renseignements sont suffisants pour modifier l'homologation du bactéricide Kasumin 2L afin d'ajouter la modification demandée sur l'étiquette.

Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
3489090	2023, DACO 10 data waiver rationale for Komodo Herbicide (2023-1833), DACO: 10.1, 10.2.3.1, 10.3.1, 10.3.2(A).

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2023

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9